

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL



Philippe Jumelle entouré des adjoints au maire a été élu à l'unanimité au cours du conseil d'installation de la nouvelle équipe municipale du 28 mars dernier.

Chère Étiollaise, cher Étiollais,

Depuis le 28 mars dernier, l'équipe municipale et moi-même faisons nos premiers pas dans la vie et la gestion de notre commune. État des lieux et dossiers prioritaires (expulsion des gens du voyage, chantier d'agrandissement du centre technique municipal), découverte de l'organisation des services de la mairie et de ses interlocuteurs, maintien du Comité d'animation pour l'organisation des manifestations de notre village, notamment de la chasse aux œufs de Pâques ou encore préparation du budget 2014...

Autant de sujets que nous avons eu à cœur de traiter sans attendre et qui nous mobilisent quotidiennement. Nous sommes, comme vous le savez, dans une période de transition. Les nouveaux élus doivent s'emparer de leur mission et cela ne peut se faire en quelques jours.

Pour autant, je tiens à vous exprimer au nom de toute l'équipe municipale, nos sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée. À ceux qui n'ont pas voté pour la liste un Nouvel Élan pour Étiolles je souhaite leur assurer que nous travaillerons ensemble dans l'intérêt général et de tous les Étiollais. Sans exception.

Je dois également évoquer l'installation du Conseil communautaire de l'Agglomération Seine Essonne du 9 avril dernier. Cette séance a vu les élus d'Étiolles et de Soisy sur Seine exclus des bancs de l'exécutif de l'Agglomération. Une décision qui nous semble disproportionnée au regard de ce qui a été qualifié comme un « petit coup d'état mal préparé ».

Pour ceux qui douteraient de notre bon sens, je tiens à dire que seule la volonté de ne pas

cautionner une fuite en avant de la gestion budgétaire de la Communauté d'Agglomération et l'éventualité d'une hausse d'impôts pour combler son déficit, a motivé notre position. Nous resterons pour notre part dans une attitude de dialogue et d'investissement dans l'intercommunalité afin de défendre les intérêts d'Étiolles.

Nous sommes évidemment préoccupés par les répercussions que la gestion de la Communauté d'Agglomération aura sur les finances de la commune.

Soyez assurés, chère Étiollaise, cher Étiollais de notre sincère dévouement.

Philippe Jumelle
Maire d'Étiolles

Mairie d'Étiolles

1, rue de Thouars

91450 Étiolles

Tél. : 01 60 75 03 09

Fax. : 01 69 89 07 56

e-mail : mairie@etiolles.fr

www.etiolles.fr

Horaires d'ouverture

> lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

> mardi de 9h à 12h et de 14h à 20h.



Vos élus...

Philippe Jumelle, maire-conseiller communautaire est président de toutes les commissions communales, président du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et délégué près le CISPD (Conseil Intercommunal Sécurité et Prévention de la Délinquance).

Eugène Wittek, 1^{er} adjoint au maire-conseiller communautaire, chargé de la tranquillité publique, de la prévention et des transports. Eugène Wittek est titulaire auprès du Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint-Germain-lès-Corbeil, suppléant de la commission de délégation de service public, délégué près le CISPD, délégué correspondant défense.

Christelle Seigneur, 2^e adjointe au maire-conseillère communautaire, chargée de la vie locale et associative, du sport et de la culture. Christelle Seigneur est titulaire auprès du Syndicat de Copropriété des Bois du Cerf.

Luc Dierre, 3^e adjoint au maire, chargé des finances, des marchés et du cadre de vie. Luc Dierre est titulaire à la commission d'appel d'offres et au SMOYS (Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine), suppléant à la commission de délégation de services public.

Paula Massarelli, 4^e adjointe au maire, chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse. Paula Massarelli est titulaire auprès de la commission de délégation de services public et du SIPEJ (Syndicat Intercommunal pour l'Enfance et la Jeunesse) et déléguée au lycée Professionnel Hôtelier d'Étiolles.

Edward Cendlak, 5^e adjoint au maire, chargé de l'urbanisme, des travaux et du développement économique. Edward Cendlak est titulaire auprès des commissions appel d'offre et de délégations de service public et du Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint-Germain-lès-Corbeil et délégué à la Commission communale d'Accessibilité.

Valérie Benoit, 6^e adjointe au maire, chargée de la communication, de l'événementiel et de la démocratie de proximité. Valérie Benoit est titulaire auprès du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Saint-Germain-lès-Corbeil), suppléante auprès du Syndicat de Copropriété des Bois du Cerf et déléguée auprès du CNAS (Centre National d'Action Sociale) et au lycée Professionnel Hôtelier.

Anne-Marie Grandjean, conseillère municipale déléguée-conseillère communautaire, chargée des ressources humaines, du social, de la qualité de vie, des seniors. Anne-Marie Grandjean est membre du CCAS, suppléante auprès du Sivom, déléguée auprès de la MARPA (Maison d'accueil Rurale pour les personnes Agées de Tigery), déléguée au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique).

› Élections › Conseil municipal

Les élus de la liste Un Nouvel Élan pour Étiolles



Philippe Jumelle



Eugène Wittek



Christelle Seigneur



Paula Massarelli



Edward Cendlak



Valérie Benoit

Les conseillers municipaux



Patrick Oubrè



Catherine Paugam



Chantal Imsand



Philippe Journeau



Jean-François Gomez



Pierre Thibert

Les conseillers municipaux de la liste En



Annie Grand



Alain Goudet



Alyat Frantz

Vos élus...

Patrick Obré est conseiller municipal. Patrick Obré est suppléant à la commission d'appel d'offre.

Catherine Paugam est conseillère municipale. Catherine Paugam est suppléante auprès du SIVOM, déléguée auprès de la MARPA, déléguée au CLIC.

Chantal Imsand est conseillère municipale. Chantal Imsand est membre du CCAS, déléguée au CLIC.

Amalia Duriez est conseillère municipale. Amalia Duriez est vice-présidente au SIPEJ, déléguée au CLIC.

Philippe Journeau est conseiller municipal. Philippe Journeau est suppléant auprès de la commission d'appel d'offre, suppléant du Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint-Germain-lès-Corbeil, suppléant auprès de l'ONF (Office National des Forêts-Observatoire faunistique).

Jean-François Gomez est conseiller municipal. Jean-François Gomez est suppléant au SMOYS, titulaire auprès de l'ONF.

Pierre Thibert est conseiller municipal. Pierre Thibert est titulaire auprès du SIVOM.

Karine Claudel est conseillère municipale. Karine Claudel est membre du CCAS, suppléante auprès du SIPEJ.

Virginie Roy est conseillère municipale. Virginie Roy est membre du CCAS, titulaire auprès du SIPEJ, déléguée au CLIC.

Adrien Chevalier est conseiller municipal. Adrien Chevalier est suppléant auprès du Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint-Germain-lès-Corbeil, délégué auprès de la commission communale Sécurité Incendie.

Annie Grand est conseillère municipale. Annie Grand est titulaire auprès de la commission d'appel offre.

Alain Goudet est conseiller municipal.

Alyat Frantz est conseillère municipale. Alyat Frantz est titulaire auprès de la commission de délégation de service public.

Patricia Monlouis-Privat est conseillère municipale suite à la démission de Daniel Fontaine, le 29 mars dernier. Patricia Monlouis-Privat est suppléante auprès de la commission de délégation de service public.

Jacques Merret est conseiller municipal-conseiller communautaire. Jacques Merret est membre du CCAS, suppléant auprès de la commission d'appel offre.

Les commissions municipales

Lors de la séance du 8 avril dernier, le Conseil municipal a élu les représentants des commissions municipales présidées par le maire.

Les commissions ont pour but d'étudier les questions qui seront soumises au Conseil dans les différents secteurs de l'action municipale.

Finances :

Luc Dierre, Christelle Seigneur, Jean-François Gomez, Patrick Obré, Pierre Thibert et Jacques Merret.

Environnement, cadre de vie, patrimoine :

Luc Dierre, Valérie Benoit, Jean-François Gomez, Philippe Journeau, Patrick Obré, Eugène Wittek et Alain Goudet.

Urbanisme, travaux, habitat :

Edward Cendlak, Jean-François Gomez, Chantal Imsand, Philippe Journeau, Christelle Seigneur et Alain Goudet.

Action sociale, logements :

Anne-Marie Grandjean, Karine Claudel, Chantal Imsand, Catherine Paugam, Eugène Wittek et Jacques Merret.

Communication, événementiel, culture, jumelage :

Valérie Benoit, Luc Dierre, Amalia Duriez, Jean-François Gomez, Philippe Journeau, Virginie Roy, Christelle Seigneur, Pierre Thibert, Eugène Wittek, Alyat Frantz et Patricia Monlouis-Privat.

Vie locale : enfance, jeunesse, conseil municipal des jeunes, associations, sports, seniors :

Christelle Seigneur, Paula Massarelli, Valérie Benoit, Adrien Chevalier, Karine Claudel, Amalia Duriez, Anne-Marie Grandjean, Chantal Imsand, Patrick Obré, Virginie Roy, Annie Grand, Alyat Frantz et Jacques Merret.

Sécurité, CISPD (Conseil Intercommunal Sécurité et Prévention de la Délinquance), Police municipale, transports, circulation, accessibilité :

Eugène Wittek, Adrien Chevalier, Amalia Duriez, Philippe Journeau, Patrick Obré, Catherine Paugam et Annie Grand.



Luc Dierre



Anne-Marie Grandjean



Amalia Duriez



Karine Claudel



Virginie Roy



Adrien Chevalier



Patricia Monlouis-Privat



Jacques Merret

semble pour Étiolles

Brèves

Nouveaux arrivants à Etiolles

Inscription à la réception des nouveaux Étiollais au
01 60 75 83 49 ou par mail : evenementiel@etiolles.fr

Déchets verts

Prochains ramassages : 5 et 19 mai, 2 et 16 et 30 juin 2014.

Encombrants

Prochain ramassage : 15 mai 2014.
N° Vert : 0 800 197 560

Inscriptions scolaires Rentrée 2014

Ouverture des inscriptions scolaires de la rentrée 2014 dès à présent. RENS : 01 60 75 96 39.

Carte jeunes et étudiants pour le cinéma Arcel

Utilisable dans les 3 salles du cinéma Arcel à Corbeil-Essonnes, la carte Jeunes ouvre droit à un billet à 3.20 €. Cette carte est réservée aux jeunes de 12 à 16 ans et aux étudiants de 17 à 28 ans et est à retirer au Service Enfance Jeunesse (EJE) au 5 Grand Rue.
RENS : 01 60 75 96 39 - EJE@ETIOLLES.FR

Usage des engins bruyants

L'utilisation de tondeuse à gazon ou autre engin à moteur est autorisée du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h30, le dimanche et jours de fêtes de 10h à 12h.

Démarchage à domicile, restez prudent

Le démarchage à domicile («porte à porte») est une pratique commerciale qui consiste à solliciter le consommateur afin de lui faire souscrire un contrat (achat d'un aspirateur, pose d'un double vitrage, prestations de services, bricolage, etc...). Cette démarche peut conduire le consommateur à une commande qu'il regrettera peut être. Les abus sont fréquents. Pour cela, quelques conseils de vigilance : Assurez vous que le démarcheur exerce son activité de façon régulière et déclarée, c'est à dire qu'elle est immatriculée au Registre du Commerce ou qu'elle dispose d'un n° SIRET, ne signez rien.

Un arrêté municipal permanent N° PM 23/14 réglemente dorénavant le démarchage à domicile. Si le démarcheur est incorrect ou trop « entrepreneurial » n'hésitez pas à prévenir la police municipale 01 69 89 18 46 ou la police nationale : 17 ou la mairie au 01 60 75 03 09.

Permanences

Député Thierry Mandon

Permanence en mairie, le 2^{ème} jeudi de chaque mois.
Prendre rdv au 01 69 52 93 65

Assistante sociale

Permanence en mairie, le 3^{ème} vendredi (matin) de chaque mois. Sur rdv. 01 60 89 93 60.

Services fiscaux

Permanence en mairie le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h. Sur rdv. 01 60 75 03 09.

Notaires

Sur rdv. 01 60 75 03 09.

Élections Européennes - Dimanche 25 mai 2014



Le 25 mai en France, se dérouleront les élections européennes qui permettront d'élire les 74 eurodéputés français qui siègeront au Parlement Européen de Strasbourg pour les cinq prochaines années. À Etiolles, le bureau de vote situé en mairie sera ouvert de 8h à 20h.

Quel mode de scrutin ?

Au cours de cette élection qui ne compte qu'un seul tour, les représentants français au Parlement européen sont élus au suffrage universel au scrutin de liste. Les électeurs choisissent une liste sur laquelle ils ne peuvent rayer aucun nom, ni en changer l'ordre. Les listes ayant recueilli moins de 5 % des voix ne sont pas admises à la répartition des sièges.

Quel rôle a le parlement européen ?

Le Parlement européen a des compétences législatives, budgétaires et de contrôle du Conseil de l'Union Européenne. Il participe à l'adoption des lois aux côtés du Conseil de l'Union européenne.

Communiqué de la liste Ensemble pour Etiolles

Avec un taux d'abstention (41,26%) jamais atteint à Etiolles, les Etiollais ont, le 23 mars 2014, choisi de confier à une nouvelle équipe, pour les six années à venir, la destinée de leur commune.

Forte de 44,87 % des suffrages exprimés contre 55,12%, la liste Ensemble pour Etiolles, remercie chaleureusement les Etiollais qui lui ont apporté leur confiance et félicite la nouvelle équipe municipale en lui souhaitant bonne chance.

Respectueux du suffrage universel, et tout aussi fidèles à leurs valeurs qu'à leurs engagements, les 5 élus de la liste Ensemble pour Etiolles, qui disposent parmi eux d'un représentant à la CASE, continueront à servir Etiolles et les Etiollais, dans le cadre d'un «accompagnement républicain vigilant et constructif» pour que la voix de TOUS les Etiol-

lais puisse également, avec le Conseil, le budget annuel de l'Union. Il dispose aussi de moyens de contrôle et peut censurer la Commission européenne qui doit alors démissionner.

POUR VOTER...

PRÉSENTEZ-VOUS EN MAIRIE LE DIMANCHE 25 MAI DE 8H À 20H MUNI D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ.

RENS. 01 60 75 95 14

LE PARLEMENT EUROPÉEN EN CHIFFRES

1979 : c'est la date de création du Parlement européen

28 État membres

388 millions d'électeurs

505 millions d'habitants

751 Eurodéputés à élire

74 Eurodéputés à élire en France

lais puisse continuer à être entendue. Tel est le sens que vos 5 élus souhaitent donner à leurs actions futures, **au service de tous les etiollais !**

Mais leur vigilance sera indispensable puisque la nouvelle équipe municipale a dès sa prise de fonctions, décidé de s'éloigner de l'exécutif de la CASE en se positionnant à l'extérieur de la majorité politique conduite par JP Bechter, ce qui place Etiolles dans une situation singulière et suscite déjà des interrogations sur son avenir et son rang au sein de la CASE.

Alyat Frantz, Jacques Merret, Annie Grand, Alain Goudet, Patricia Monlouis-Privat

Site web : <http://www.ensemblepouretiolles.fr/> -
Mail : ensemblepouretiolles@gmail.com